

PAI TEMPS MÉRIDIEN - fiche d'information année scolaire 2024-2025

PHOTO

## FICHE PAI TEMPS MÉRIDIEN

Nom* :			Prénom*:
École* ·			Classe*:
PAI*	Alimentaire		
DESCITE	PION DES SYMPTÔMES	EN CAS DE CRISE	*:
			RESTAURANT SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT*:
·Une co	noto récente de votre er opie de l'ordonnance		s Muguets et de Martel uniquement
en plus	s de celle à transmettre	à l'école et au péris	s Muguets et de Martel uniquement) colaire
Sans ces éle	éments, nous ne seront pas en mesur	e d'accueillir votre enfant.	
DU			MENT SCOLAIRE À TRANSMETTRE UNE COPIE ES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE
	PERSONNE À PRÉVEN	NIR (1)*	PERSONNE À PRÉVENIR (2)*
Nom, pı	rénom* :		Nom, prénom* :
Tél. port	cable*:		Tél. portable* :
Tél. emp	oloyeur:		Tél. employeur :



## PAI TEMPS MÉRIDIEN - fiche d'information année scolaire 2024-2025

Vos données personnelles sont traitées sous la responsabilité du Maire de Chaponost dans le cadre de la gestion du PAI sur la base du respect d'une obligation légale.

Un défaut de réponse aux informations demandées, toutes obligatoires, entrainera une impossibilité de traitement.

L'accès à vos données personnelles est exclusivement réservé au personnel habilité de nos services en charge de la mise en oeuvre et de la gestion de ce traitement.

Vos données sont conservées au sein de l'U.E et détruites conformément à la législation.

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition lorsque le droit l'autorise et de retirer votre consentement. Vous disposez également d'un droit à la portabilité lorsque les possibilités le permettent et à la limitation du traitement. (Plus d'informations : cnil.fr).

Pour toute demande d'information ou pour exercer vos droits, contactez notre Délégué à la Protection des Données : par mail : mairie-chaponost@contactdpo.fr ou par courrier postal : DPO, Mairie, 5 Av. Maréchal Joffre, 69630 Chaponost Un justificatif d'identité valide et signé est à joindre à toute demande.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits «Informatique et Libertés» ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la Cnil ou par voie postale.